Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.23. — TELEPHONE

CHIEN ENRAGE

Samedi, vers quatre heures du soir, Clémentine Barbey, marchande de lait, demeurant rue Voltaire, 121, faisait savoir à un agent que son chien «Turc» avait été mordu par celui de M. Bataille, employé d'octroi, lequel fut reconnu atteint de la rage.

« Turc » présentant les mêmes symptômes, a été abattu et transporté à l'abattoir.

Il paraît que le malheureux était bien enragé.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière a capturé quatre chiens et dressé une contravention.

PORT D'ARME PROHIBEE

Les agents ont mis en état d'arrestation la nuit dernière, rue du Parc, Georges Destailleurs, âgé de 20 ans, employé, demeurant à Hem, rue de Lille, trouvé porteur d'un revolver chargé de 5 balles.

EXCURSION A COMPIEGNE ET A PIERREFONDS

Le succès de l'excursion à Compiègne-Pierrefonds, faite par la Fédération des Amicales des écoles publiques de Roubaix, a dépassé toutes les espérances. De l'avis de tous ceux qui y ont pris part, cette excursion est une des plus intéressantes que la Fédération a organisées.

Le train spécial parti de Roubaix à 5 h. 5 arriva à Compiègne exactement à 8 heures et demie, heure prévue par le programme qui avait été remis à chacun des excursionnistes. Ce programme a été suivi en tous points. Malgré l'arrivée matinale de la nombreuse caravane, des curieux en grand nombre s'étaient postés à la gare et sur son passage. Depuis huit jours, on ne parlait en ville que du « Train du Nord ».

Les guides du « Tourisme Club International » attendaient les Roubaisiens à la gare. La visite du pont de l'Oise, de la statue de Jeanne d'Arc, du Musée Vivenel à l'Hôtel-de-Ville, du théâtre impérial et des 63 salles du Château-National qui servit de résidence au Czar de Russie en 1901, a été suivie avec le plus vif intérêt par tout le monde. La promenade dans le magnifique parc du château a été très goûtée et s'est terminée par une photographie en bloc des excursionnistes sur le perron.

A midi, dans les salles de l'Hôtel du Grand Cerf, un des meilleurs restaurants de Compiègne, fut servi un copieux déjeuner. Il était à peine terminé qu'arrivait un peloton de grandes tapissières attelées de chacune quatre chevaux et qui devaient, à travers la féerique forêt de Compiègne, emporter 160 amateurs au château féodal de Pierrefonds, restauré par M. Vialet-Leduc. Le reste des excursionnistes fit la route aller et retour en train spécial.

L'arrivée à Vieux-Moulin de ces équipages portant une foule joyeuse fut un véritable évènement. L'entrée dans le joli bourg de Pierrefonds fut aussi sensationnelle. Les deux groupes s'étant rejoints, la visite du château commença aussitôt et ne prit fin que vers 5 heures, heure du départ du train et des voitures.

Le retour s'effectua avec le même entrain et la même gaieté à travers la forêt. A leur arrivée, les amateurs de bonne musique furent régalés par le concert que donna dans le parc la musique du 54e de ligne : les autres se répandirent en ville et tous se trouvèrent réunis à 7 heures devant un excellent dîner qui leur fut servi à l'hôtel précité.

A huit heures et demie, le train spécial se remettait en marche et ramenait à Roubaix les nombreux excursionnistes, qui ne se lassaient pas de manifester le plaisir qu'ils avaient éprouvé pendant ce joli voyage ainsi que leurs félicitations aux organisateurs, et particulièrement à M. J. Glaise, secrétaire-général de la Fédération, qui conduisait l'excursion avec MM. Dansette et Dubureq, vice-présidents.

EST-CE UNE FOLLE ?

Samedi soir, vers 7 heures, les agents ont arrêté, rue de Cartigny, Hortense Glorieux, femme Ruscaert, qui, décidément, tient à faire parler d'elle.

Trouvée en possession d'une gourde en fer blanc et interrogée sur son contenu, elle a répondu que la gourde contenait du vitriol.

Or, elle contenait simplement de l'eau légèrement acidulée.

C'est pourquoi après avoir, pour la seconde fois, visité le poste de police, elle a été remise en liberté.

On doit se trouver en présence d'une désé-quilibrée.

SUCCES D'UN ROUBAISIEN

André Bolle, fils du regretté docteur, a subi samedi avec succès les examens de licence ès-sciences.

A L'HOPITAL

DANS L'ESCALIER. — On a conduit hier à l'Hôpital de la Fraternité, Henri Schaeck, âgé de 45 ans, demeurant 51, rue d'Hem, qui était tombé, vers 2 heures du matin, dans l'escalier de la maison qu'il habite. Il portait une plaie à la tête et se trouvait, lorsqu'on l'introduisit à l'hôpital, dans un état plutôt grave.

Concours de pigeons

Résultats du concours de Saint-Just, organisé par « La Mutuelle », chez Cirez, rue des Longues-Haies.

622 pigeons lâchés à 6 heures par M. Smeesteer, convoyeur.

1. Demeulenaere, V. 4 p. — 2. Lepers, 4 p. — 3. Carin, 1 p. — 4. Lamblin, 5 p. — 5. Maes. — 6. Masseers, 1 p. — 7. Carin, 3 p. — 8. Delcroix, 3 p. — 9. Dessein, 4p. — 10. Basselet, — 11. Lacroix, 2 p. — 12. Franchomme. — 13. Ponthieu, 1 p. — 14. Despegel, 1 p. — 15. Fachaux, — 16. Wallerand, 1 p. — 17. Schiepens. 1 p. 18. Monnet, 4 p. 19. Nys. — 20. Vergin, 1 p. — 21. Delcroix, 2 p. — 22. Wattrelos, 1 p. — 23. Basselet, 5 p. — 24. Demeulenaere, 1 p. — 25. Gilmant, 1 p. — 26. Dujardin. — 27. Maes, 1 p. — 28. Florin. — 29. Nys, 2 p. — 30. Descamps, 1 p. — 31. Deltième, 1 p. — 32. Rommens, — 33. R. Declercq, 1 p. — 34. Bayart, 1 p. — 35. Masselin, 1 p. — 36. Nys. 1 p. — 37. Tyberghien.

Poules spéciales : Lamblin — Carin — Dessein — Lacroix.

Séries de 2. — Carin — Delcroix — Basselet — Demeulenaere — Nys.

Régulateurs : Carin — Delcroix — Basselet.

Poule à trois francs, hors concours : Dupriez.

Vitesse du premier pigeon, 1122-77 constaté à 8 h. 06' 56".

Vitesse du dernier pigeon 1005-38 constaté à 8 h. 21' 59".

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Mouvement de la semaine du 28 juin au 3 juillet 1909

Soies, 125 kilos. — Laines peignées, 216.620 kilos. — Laines filées, 63.993 kilos. — Laines diverses et blousses, 42.329 kilos. — Cotons 27.393 kilos.

Total : 350.460 kilos.

Marché à terme, néant. — Décreusage, 30 opérations. — Titrage, 369 opérations. — Conditionnement, 978 opérations.

Eclairage Electrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix à Partir du 1er janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûtera le moins cher.

S'adresser au Bureau Provisoire : 36, Grande Rue.

ETAT CIVIL

DE ROUBAIX, du 4 Juillet 1909

Naissances. — Léon Catteau, rue Alfred Motte, 22. — Robert Aevet, rue de Bouvines, 2me cour Fontier, 19. — Gisèle Guyot, rue d'Isly, 3. — Angèle Billet, rue de Condé, cour Vroman, 11.

Publications de mariages. — Albert François, trieur de laine, rue de l'Ommelet, 169, et Zélie Seinnave, piqurieère, rue Plutarque, 26. — Aimt Janos, électricien, rue Sainte-Thérèse, 16, et Maria Picavet, épluchouse, rue Sainte-Thérèse, 16. — Léon Deconinck, sans profession, rue Notre-Dame, 48, et Germaine Leclercq, employée de commerce, rue d'Isly, 139. — Adolphe Quivrin, apprêteur, rue Galvani, 29, et Angèle Stoffyn, soigneuse, rue Montagne, 13. — Albert Catteau, comptable, rue de la Potennerie, 4, et Alphonsine Dericque, femme de chambre, rue Ham, 42. — Victor Marchand, employé de commerce, rue de Naples, 5, et Gabrielle Wellomme, sans profession, rue de Mouvaux, 53. — Emile Godot, journalier, rue de la Chaussée, 49, et Maria Vanderauwera, ménagère, rue de la Chaussée, 49. — René Notte, apprêteur, rue du Fort, 114, et Irma Péron, soigneuse, rue de la Longue Chemise, cour Ganerotte, 6. — Jules Rasseneur, apprêteur, rue d'Estaing, 41, et Marguerite Decourcelle, soigneuse, rue du Pile, 27. — Albert Verhaegne, ébéniste, rue de Croix, 25, et Jeanne Botsont, sans profession, rue de Bavai, 6. — Eugène Burlin, piqueur de cartons, rue de France, 116, et Louise Declercq, bambrocheuse, rue des Anges, 128. — Charles Vanhoorde, tisserand, rue de Lille, cour Motte-Degand, 13, et Julie Dubem, piqurière, rue de Lille, cour Motte-Degand, 17. — Auguste Deboever, savonnier, rue Saint-Antoine, 68, et Louise Calonne, soigneuse, rue Saint-Antoine, 70. — Liévin Lefebvre, encolleur, rue d'Isly, 103, et Julienne Deconninck, bobineuse, rue de la Makellerie, 163. — Alfred Leroy, employé de commerce, rue de Bourgogne, 2, et Maria Lemaire, giletière, rue Volta, 5. — Norbert Derycke, tisserand, rue du Fort, cour Thomas-Leplat, 6, et Rachel Calonne, soigneuse, rue St-Antoine, 70. — Emile Carrette, tisserand, rue de Tournai, 30, et Marie Delpierre, fileuse, rue d'Ypres, 4. — Gustave Petyt, teinturier, rue de Jemmapes, cour Soenens, 7, et Claire Lecourtier, blanchisseuse, rue de Jemmapes, cour Soenens, 7. — Gaston, Allaeys, bonnetier, place de la Nation, 29, et Rachel Meine, bobineuse, à Tourcoing.

Albéric Heldinberg, coupeur en chaussures, rue Decrême, 175, et Clémentine Vermeersch, tisserande, rue du Moulin, cour Brabant, 2. — Victor Desbonnets, cordonnier, route de Lens, maisons Tiberghien, et Marie Jannieux, soigneuse, rue Charlemagne, 41. — Paul Bossut, serrurier, rue de Beaumont, 21, et Amélie Ouvry, sans profession, rue de l'Epeule, 140. — Albert Vandewière, employé de commerce, rue Pellart, 162, et Germaine Dufossez, sans profession, rue d'Inkermann, 26. — Richard Trachet, couvreur de cylindres, rue de Denain, 52, et et Angèle Mongin, soigneuse, rue des Longues-Haies, 225. — Edmond Godart, sellier, rue de l'Alma, 220, et Germaine Oosterdynck, piqurière, rue de Flandre, 99. — Hector Nys, employé de commerce, rue Bell, 31, et Germaine Bayart, repasseuse, rue Foucault, 22. — Georges Bambrugge, menuisier, rue Jacquart, 114, et Marie Tesse, servante, rue de l'Espérance, 48. — Jules Devlaminck, cavalier au 14me régiment de dragons, à Sedan, et Léonie Crochon, bambrocheuse, à Wattrelos. — Henri Vanwyngene, tisserand, à Saint-Genois, et Léonie Derreveaux, tisserande, à Wattrelos. — Julien Delannoy, chimiste à Croix, et Blanche Mélard, ménagère, à Croix. — Pierre Yzebaert, coiffeur, rue de Mouvaux, 65, et Marie Leplat, soigneuse, à Croix. — Alfred Dupont, plieur, rue Voltaire, 30, et Alice Vanoverbeck, épluchouse, à Tourcoing. — Henri Osset, préposé d'octroi, boulevard Gambetta, 218, et Madeleine Barbieux, mécanicienne, à Hellemmes. — Georges Luchier, employé au chemin de fer, à Wattrelos, et Gabrielle Nys, doubleuse, à Wattrelos. — Médard Cauliez, courtier en librairie, à Limoges, et Malvina Coupez, courtière en librairie, à Limoges.

CROIX

AUX OUVRIERS DU PEIGNAGE HOLDEN

Jeudi, 8 juillet, à six heures du soir, estaminet Caby, rue Holden, GRANDE REUNION SYNDICALE privée, pour tous les ouvriers du peignage Holden.

Ordre du jour. — 1. Présentation de la délégation syndicale permanente de l'usine. — 2. Causerie par le camarade H. Lefebvre, secrétaire du syndicat.

Avis important. — Tous les ouvriers de l'usine sans distinction, syndiqués ou non sont invités à assister à cette importante réunion.

WATTRELOS

CONSEIL MUNICIPAL

Au commencement de la séance, le citoyen Verhenne proteste contre les réunions du dimanche, qui gênent tous les conseillers, qui sont commerçants.

Le maire répond qu'il est trop âgé pour venir le soir.

« Alors, répond Verhenne, vous ne deviez pas accepter le poste.

COMPTE ADMINISTRATIF. — Les recettes sont fixées comme suit, d'après les titres justificatifs : 263.628 fr. 20, de laquelle somme il convient de déduire celle de 487 fr. 80. Total des recettes, de l'exercice 1908, 263.141 fr.

Les dépenses présumées s'élèvent à 261.172 fr. 58 c.

De cette somme, il faut déduire : 1. les crédits annulés, 11.116 fr. 38 ; 2. les dépenses non payées avant le 31 mars 1909, 26.046 fr. 16. Le total des dépenses de l'exercice 1908 est donc de 224.010 fr. 02.

D'où excédent de recettes de 39.130 fr. 98.

LECOMTE demande la parole. Il voudrait avoir le détail des traitements des employés de mairie.

On parle, dit-il, d'augmenter le traitement global de 1000 francs, et nous serions heureux de savoir combien il reviendra à chacun. Nous avions demandé que l'augmentation ne soit pas proportionnelle aux traitements actuels. On a refusé, d'où notre demande.

LES REACTIONNAIRES jettent aussitôt des cris d'orfraie.

Vous ne voudrez pas, dit l'un, qu'on jette en pâture à la population les traitements des employés.

M. le Maire vous les donnera dans son bureau, glapit l'autre.

Le reste hurle.

LECOMTE. — Pardon, qui les paie, ces employés ?

M. LABBE. — Ce sont les contribuables, parbleu !

BRIFFAUT. — Alors, ils ont droit de savoir.

M. LEURIDAN. — Nous refusons de vous le dire en séance.

BRIFFAUT. — Nous demandons qu'on mette notre proposition aux voix.

M. LEURIDAN. — Que ceux qui veulent se passer de détails sur le compte-administratif lèvent la main.

Tous les chouans lèvent la main, comme un seul homme.

BRIFFAUT. — Mais nous demandons qu'on mette notre proposition aux voix.

M. LEURIDAN, très ennuyé, y consent enfin.

Tous les chouans déclarent, par un nouveau vote, que les contribuables n'ont pas besoin de savoir où va leur argent.

Sur l'acceptation du compte administratif, LECOMTE demande à expliquer pourquoi il votera contre.

Ce serait donner une approbation à ce que fait l'administration pendant l'année. Or, il est bien d'approuver, au contraire.

En ce qui concerne le kiosque, pour ne parler que d'une cause de grief, il fait remarquer que la majorité a été dupée ou complice d'un petit tour de passe-passe peu ordinaire.

On a dit que la création de ce kiosque était urgente pour enlever la permission de faire un marché de gré à gré. Aussitôt M. l'adjoint donne à un ami l'entreprise des travaux de terrassement. Pour le reste, on a attendu quatre mois.

Cela prouve, s'écrie notre ami, qu'on avait le temps d'attendre et de faire une adjudication.

Les réactionnaires bondissent sous le coup. et M. Leuridan s'empresse d'étouffer cette affaire en mettant aux voix le compte administratif du maire, qui est adopté.

HOSPICES. — Compte de gestion de l'exercice 1908 : Recettes, 50.077 fr. 39 ; Dépenses, 49.570 fr. 52. Excédent de recettes : 506 fr. 87.

Le budget additionnel de l'exercice 1909 se balance en recettes et en dépenses à la somme de 8.110 fr. 87.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Voici le compte de gestion de l'exercice 1908 :

Recettes : 94.274 fr. 38.

Dépenses : 92.053 fr. 07.

Excédent des recettes : 2. 221 fr. 31.

Le budget additionel de l'exercice 1909 se balance en recettes et dépenses à la somme de 10.221 fr. 31.

EMPLOI DE L'EMPRUNT DE 40.000 FRANCS. — Le projet de l'administration comprend pavage et empierrement sur la Grand'Place, et des constructions d'aqueducs.

LECOMTE voudrait que tout soit consacré aux aqueducs et propose de prendre l'argent réservé à la place pour continuer l'aqueduc jusqu'au cimetière.

Cette proposition est repoussée. On préfère le luxe à l'hygiène, à Wattrelos comme à Roubaix.

LE CIMETIERE DU CRETINIER. — On vote 30.000 francs pour la création d'un cimetière au Crétinier, et, après adoption du rapport de la commission des finances sur le budget additionnel de 1909, la séance va être levée, lorsque LECOMTE reprend sa question sur les traitements additionnels.

M. LEURIDAN veut répondre.

LECOMTE. — C'est au maire que je parle, et pas à vous. Ne l'annihilez pas !

M. LEURIDAN. — Vous croyez donc que je veux donner plus à ceux qui déjà gagnent plus ?

LECOMTE. — Je le crains.

BRIFFAUT. — Si vous ne nous donnez pas satisfaction, nous demanderons des augmentations pour les petits.

L'incident est clos, et la séance est levée.

DANS LA POLICE. — Par arrêté de M. Thérin, maire de Wattrelos, sont nommés dans la police municipale : MM. Houttemane Henri, Florin Emile, Tonneau Désiré et Vandepulte Henri.

Ils ont été agréés par M. le Préfet du Nord à la date du 30 juin, et ont pris leur service hier après-midi.

INSPECTION DES VIANDES. — M. Demora a de nouveau dressé contravention pour importation de viandes à Wattrelos sans déclaration, à un chevilleur de Tourcoing.

En voilà deux en quelques jours.

CULTURE DU LIN. — Seize cultivateurs ont fait la déclaration de culture du lin pour une superficie totale de quinze hectares soixante-quatre ares quinze centiares.

Un registre est tenu à la Mairie, salle de l'étage, jusqu'au 20 juillet, pour y recevoir les réclamations.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira le mardi 6 juillet, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville, lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR :

Octroi. — Prorogation des tarifs de l'octroi ; modifications proposées dans l'organisation du cadre des agents.

Facteurs des Postes. — Demande de suppression des dernières distributions certains jours de fêtes.

Congrès textile de Lyon. — Demande de subvention par la Fédération syndicale « La Solidarité ouvrière », pour l'envoi de délégués.

Service des Eaux. — Marchés divers pour le paiement de dépenses excédant 300 francs ; commune de Pecquencourt, indemnité ; compte administratif de 1908 ; compte administratif de 1909 ; budget primitif de 1910.

Syndicat de l'Espierre. — Comte administratif de 1908 ; budget supplémentaire de 1909; vente de vieux matériaux, cahier des charges.

Usine d'Electricité. — Vente du matériel.

Pétition des marchands des Halles et Marchés, demandant que la place des Halles ne soit plus occupée par les forains.

Lycée. — Installation de l'électricité au laboratoire de physique et de chimie ; participation de la ville dans la dépense.

Cessions de terrains à la voie publique.

Réception de travaux et fournitures.

Soutiens de famille.

Application de la loi du 14 juillet 1905. — Examen des demandes d'assistance.

Rapports des Commissions

Finances. — Compte administratif communal de 1908 et compte de gestion du receveur municipal ; budget supplémentaire communal de 1909 ; collège de jeunes filles, compte administratif de 1908 ; budget supplémentaire de 1909 ; vente d'une parcelle de terrain au Blanc-Seau ; répartition du crédit de 10.000 francs inscrit au budget primitif sous le numéro 100, pour allocation à des sociétés subventionnées.

Voirie et voies ferrées. — Budget des chemins vicinaux. — Tramways de Roubaix-Tourcoing, demande de modification à l'arrêté préfectoral concernant la circulation des voitures ordinaires. Déclassement de la rue de Nice, avis sur enquête. — Réception de fourniture de pavés faite en 1908. — Réception provisoire des plantations faites depuis 1905. — Repavage des entrevoies de tramways. — Rue du Vélodrome, classement.

Fête Nationale

Voici le programme de la fête du 14 Juillet :

Mardi 13 juillet. — A 4 heures et demie du soir, distribution de gâteaux aux élèves des écoles communales de garçons, filles et maternelles.

A 8 heures du soir, exécution musicale par la société « Les Trompettes Réunis ».

Mercredi 14 juillet. — A 5 heures et demie du matin, concours de pinsons offerts aux amateurs de Tourcoing et des communes de ses cantons. (Une affiche spéciale en donnera les détails et le règlement).

De 6 heures et demie à 9 heures, cortège et courses cyclistes organisés par la Ligue Vélocipédique Tourquennoise. (Une affiche spéciale donnera les renseignements).

A 7 heures, distribution de secours extraordinaires aux Administrés du Bureau de Bienfaisance et aux Pensionnaires des Hospices.

A 8 heures et demie, dans leur quartier respectif, groupement des sociétés prenant part à la fête. (Un avis fera connaître à chaque société l'endroit du groupement).

A 9 heures et demie, rue de la Tossée, réunion des sociétés ; tête du cortège rue de la Tossée à hauteur du bureau d'octroi, et revue par l'Administration et le Conseil municipal. — Défilé des sociétés qui parcourront l'itinéraire ci-après : rues de Roubaix, Balzac, des Cinq-Voies, des Omnibus, de Roubaix, place Sébastopol, rues du Conditionnement, de Tournai, de l'Hôtel-de-Ville et place Victor Hassebroucq ; dislocation rue de la Paix.

A l'issue du cortège, remise de médailles d'honneur.

A 10 heures et demie précises, Grande-Place, Chœurs patriotiques à deux voix exécutés par un groupe de garçons et filles des écoles communales, avec accompagnement par la Fanfare « Les Intimes » sous la direction de M. Guillaume.

A l'issue de l'exécution, défilé des enfants par les rues de Lille, Martine, place de la République, rue de l'Hôtel-de-Ville et place Victor Hassebroucq ; dislocation rue Nationale.

A midi, Grande-Place, concert par la Musique Municipale et la Société Nationale les « Orphéonistes Crick-Sicks ».

A partir de 2 heures, concours de chant individuel, comique, de duos et de quatuors et de déclamation : Théâtre Municipal, Salle d'auditions des Ecoles Académiques de Musique, Hall de la Bourse de Commerce, Salle de la Brasserie des Familles.

Peuvent participer à ces concours les habitants de Tourcoing et des communes de ses cantons.

A 3 heures, Canal de Tourcoing (Quai du Havre), concours nautique organisé par la société « Les Enfants de Neptune ».

A 4 heures, place Thiers, fête aérostatique avec pluie de 1.200 jouets.

A 5 heures, place de la République, grande course internationale à baudets ; courses de vitesse ; courses à anneaux. — Une affiche spéciale en donnera le détail et le règlement. — Concert par les Trompettes « La Revanche ».

A 6 heures, ascensions aérostatiques : place des Phalempins, par M. Duhem, aéronaute tourquennois ; place du Calvaire, par le Club Tourquennois.

A 8 heures, exécutions musicales. (Une affiche spéciale donnera l'endroit le programme et l'ordre des exécutions).

A 9 heures, places de la République et Charles Roussel, fête aérostatique de nuit.

A 9 heures et demie, grands bals populaires places Thiers, de la Croix-Rouge et Saint-Louis.

A 10 heures et demie, boulevard de l'Egalité, grand feu d'artifice.

A la chûte du jour, embrasement à l'électricité de la Grande-Place et de la rue de l'Hôtel-de-Ville. — Illuminations des différentes places du Centre, des grandes artères y aboutissant et des principaux monuments publics.

Je ne fume que le NIL

UN CONCERT PUBLIC

Nous avons annoncé que la Musique Municipale, désireuse de faire plaisir à la population, avait décidé de donner quelques concerts, le soir, sur la place Thiers.

Un de ces concerts a eu lieu, mais depuis, l'inclémence du temps avait dû les faire remettre.

On nous annonce pour samedi prochain, 10 juillet, un concert des mieux choisis.

Nul doute, que le temps aidant, il y ait foule à la place Thiers.

Voici le programme de ce concert :

1. Manathan Bleack, (allégro), Soussa. — 2. La Mort du Cid (marche héroïque), Janin Joubert. — 3. Symphonie en ré majeur (1re partie), Beethoven. — 4. a) Dernier sommeil de la Vierge, Massenet ; b) Gavotte extraite de Mignon, A. Thomas. — 5. Sélection sur la Bohème, Puccini. — 6. Mazurka extraite du ballet « La Source », L. Delibes.

LILLE

L'ALCOOL TUE

A la suite d'une nuit de folles libations, une femme meurt des suites d'une congestion

Un sombre drame causé par l'alcoolisme, sans éclat et sans violences a profondément émotionné dans la journée de dimanche les habitants du quartier Saint-Sauveur.

En dépit des avis multiples que l'on affiche partout que l'alcool est un poison, on n'arrivera que très difficilement à en faire perdre l'habitude aux infortunés qui s'y livrent avec joie.

Au numéro 32 de la rue des Etaques, habite dans une chambre du 1er étage, une prêtresse de Vénus, Stéphanie Corenflos, âgée de 48 ans, une chevronnée de la galanterie.

La soirée de samedi avait été particulièrement agitée, et en joyeuse compagnie, la fille Corenflos avait fait de si copieuses libations qu'à 2 heures du matin, elle chantait encore le verre en main dans un établissement du quartier. Ce fut en complet état d'ivresse, qu'elle réintégrait à deux heures et demie du matin sa chambrette pour se remettre de ses fatigues par un repos bien gagné.

La matinée de dimanche se passa, sans que la fille soumise, contrairement à son habitude, sortît de sa chambre.

A une heure et demie de l'après-midi, étonnée de ne pas l'avoir vu descendre, des voisins, allèrent frapper à sa porte qui était fermée à clef.

N'obtenant pas de réponse, on réussit à pénétrer dans le logement.

Un spectacle navrant se présenta à la vue des personnes présentes.

Stéphanie Corenflos était couchée sur le plancher, la tête reposant sur le bord d'un seau vide. La face était livide et elle ne donnait plus signe de vie.

Un docteur appelé aussitôt, arriva et ne put que constater le décès remontant à plusieurs heures et, qu'il attribua à une congestion cérébrale occasionnée par l'ivresse.

M. Martin, commissaire, faisant l'intérim au 3e arrondissement, avisé, vint procéder aux constatations d'usage.

La journée des Tamponneurs

Nos tramways ne respectent absolument rien, pas même les Chasseurs-Express de création récente.

A 3 heures du soir, hier dimanche, le chasseur express numéro 7 débouchait du boulevard de la Liberté et s'engageait rue Nationale, pédalant avec ardeur.

En voulant éviter de renverser un piéton qui s'engageait sur la chaussée, le cycliste fit un brusque crochet.

A ce moment survint un car qui, sans autre forme de procès, prit en écharpe le chasseur et le renversa sur la chaussée.

Le cycliste se releva aussitôt et, fort heureusement, ne portait que de très légères contusions aux mains.

Quant à ses vêtements, inutile d'ajouter, en raison du mauvais temps, qu'ils furent mis dans un pitoyable état.

BRULEE PAR DU BOUILLON

Un pénible accident est survenu dans l'après-midi de dimanche, dans une chambre de la rue d'Arcole.

Mme veuve Marie Delforterie, 45 ans, demeurant au numéro 21 de cette rue, avait placé sur son feu une soupière qu'elle avait remplie de bouillon.

A une heure et demie, la ménagère voulant servir le repas, prit le récipient contenant le potage en ébullition pour le mettre sur la table.

Malheureusement, l'une des poignées de la soupière s'étant brisée, occasionna le renversement du contenu, qui atteignit la jeune Marguerite Delforterie, âgée de 19 mois, jouant près de sa mère.

La fillette, qui avait été atteinte au côté droit du corps par le liquide brûlant, se mit à pousser des cris terribles.

Un docteur mandé en toute hâte, accourut et prodigua les premiers soins à l'enfant, qu'il fit conduire ensuite à l'hôpital Saint-Sauveur.

Aucune place n'étant vacante, la jeune Delforterie, dont l'état, de l'avis des internes, n'est pas très grave, n'a pu être admise.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le nommé Georges Vandenabelle, conducteur de locomotive aux chantiers de l'Union des Tramways, a glissé sur le marche-pied de sa machine et s'est fortement déchiré la jambe droite.

Quinze jours de repos.

— Un aide-plafonneur, nommé Wartel Henri, en travaillant à une maison en construction rue Canrobert, s'est fait une entorse au poignet droit en dégringolant un escalier avec un bac de mortier.

Dix jours de repos.

WATTIGNIES

DOIGTS MUTILES

Occupé par la maison Guillot-Desmet et Cie, de Lille, à des travaux exécutés chez M. Montaigne, marchand de charbons à l'Amitieuse, le chef-monteur électricien Jules Caro, 34 ans, habitant à Lille, rue d'Artois, 196, a été victime d'un assez grave accident.

En s'assurant de l'échauffement d'un coussinet de machine, il se fit prendre le médius et l'index gauches, dont les chairs furent totalement arrachées.

Après avoir été pansé par M. le docteur Desreumaux, le blessé a regagné son domicile, où il devra garder un assez long temps de repos.

SAINGHIN-EN-WEPPES

LA FRAUDE. — Pendant qu'une partie de la population était à Lille pour les débats de l'affaire de rebellion, deux inspecteurs de la police mobile s'étaient rendus à Cysoing et parcouraient en auto les chemins de la commune.

Près d'un champ, ils surprirent deux individus paraissant guetter et qui prirent la fuite.

L'auto les rattrapa bientôt et ayant exploré l'endroit où ils se trouvaient d'abord, les policiers découvrirent, caché dans un bouquet de ronces, un sac contenant 150 kilogs de tabac de Moravie.

Le sac fut saisi en même temps qu'un procès-verbal était dressé à la charge de ceux qui paraissaient en être les propriétaires ou les gardiens.

Ils ont toutefois été laissés en liberté jusqu'à décision du Parquet.

SECLIN

BRAS ECRASE. — Le jeune porteur de pots à la filature Duriez, Emile Duriez, demeurant ruelle du Château, s'est fait écraser le bras gauche entre un wagon et une porte de la salle de préparation, vendredi après-midi.

Portant de fortes contusions au bras et une entorse au poignet, le blessé reçoit les soins de M. le docteur Couvreur.

ARMENTIERES

PLUS DE RETRAITE. — A partir de ce jour, la fermeture des cafés, cabarets et en général tous les débits de boissons, est supprimée sur le territoire d'Armentières.

En conséquence, les cabaretiers, hôteliers, cantiniers, etc., sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts toute la nuit.

Dans les salles affectées au public, l'usage des orgues, des pianos mécaniques, d'orchestres, et autres instruments de musique, est autorisé : le dimanche, jusqu'à onze heures du soir ; le lundi, jusqu'à dix heures du soir; les autres jours, jusqu'à neuf heures du soir, sous réserves que les orchestrions ne serviront pas à faire danser dans les établissements publics, les bals continuant à être réglementés par l'arrêté du 30 avril 1903.

Des permissions spéciales pourront être accordées par l'Administration municipale aux débitants qui en feront la demande écrite et motivée (à l'occasion des fêtes locales, de quartiers, de sociétés, de mariages, etc.)

CONSEIL DE PRUD'HOMMES. — Par arrêté préfectoral, les électeurs du Conseils de Prud'hommes sont convoqués le dimanche 25 juillet 1909, à l'effet de procéder à la nomination des membres sortants :

1re catégorie. — Patrons : MM. Debosque Emile, Dufour Eugène, Charvet Alfred, Clarisse Célestin et Coisne Charles.

3e Catégorie. — Patron : M. Bouquillon Victor.

1re Catégorie. — Ouvriers : MM. Somon Jules et Claerbout Emile.

2e Catégorie. — Ouvrier : M. Magniez Gustave.

Le scrutin sera ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Les électeurs des communes de la Chapelle-d'Armentières et Houplines se réuniront à la mairie de chacune de ces localités ; les électeurs d'Armentières, Bois-Grenier, Capinghem, Erquinghem-Lys, Frelinghien et Prémesques, à la mairie d'Armentières.

Le recensement général des votes aura lieu à la Mairie d'Armentières.

LE MEILLEUR APÉRITIF
Le quart
VICHY-CÉLESTINS
DANS TOUS LES CAFÉS

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

MARDYCK

SINGULIER VAGABOND

La littérature mène à tout mais il arrive aussi qu'elle ne nourrit pas toujours son homme. Un vagabond qu'on a trouvé avant-hier couché dans un champ de blé en est un navrant exemple.

Paul-Louis Daudez, c'est le nom de cet individu arrêté, âgé de 34 ans, a déclaré qu'il était sans ressources, mais qu'il appartenait à une honorable famille. Il est, paraît-il, licencié ès-lettres.

Après avoir dilapidé son patrimoine à Paris Daudet commença une odyssé lamentable. Il est venu dans le Nord, a-t-il dit, avec l'intention de s'embaucher comme garçon de café dans une station balnéaire.

Il suivit le littoral depuis Boulogne, en passant par Calais, Loon et arriva à Malo-les-Bains. Il assure qu'il fit de nombreuses mais infructueuses démarches pour entrer au service d'un restaurateur. C'est alors qu'il résolut de gagner la Belgique pour remonter jusqu'à Ostende. En quittant Dunkerque, il se serait fourvoyé et c'est ainsi qu'il serait arrivé à Mardyck, où il a été arrêté.

Dans ses poches, on a retrouvé une collection de portraits au crayon, un livret militaire et un carnet où étaient notées de nombreuses adresses. Il était, en outre, porteur d'une bougie verte, d'un flacon de colle forte, d'une paire de ciseaux, d'un trousseau de petites clefs et d'un portemonnaie contenant 1 sou !

Il a été maintenu en état d'arrestation pour vagabondage.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DOUCHY

LE CAMBRIOLAGE. — La gendarmerie a recueilli de nouveaux renseignements sur l'audacieux cambriolage de la Coopérative « La Concorde ».

Une somme de 50 francs nous l'avons dit, a été enlevée du tiroir-caisse, fracturé. En outre, des chaussures, du chocolat, des coffres, une montre de dame en argent, aux initiales L. A., ont été emportés.

Le montant total du vol est de 400 francs.

La gérante, Lelong Angélique, n'a aucun soupçon, mais la fille Naglin, et une autre personne ont déclaré avoir aperçu, vers 10 heures du soir, deux individus inconnus, un grand et un petit, coiffés de casquettes, arrêtés en face du magasin.

L'enquête continue.

HERCULE VAINCU. — Le mineur Taiens dit l'« Hercule », était dans son jardin, quand le journalier Billerant survint, se jeta sur lui, lui porta des coups de poing et voulut l'étrangler.

La veille, l'amie de Billerant, Angélique Renard, sa voisine l'aurait également frappé, le tout parce qu'il se plaignait qu'elle recevait de trop nombreuses visites.

La gendarmerie informe.

SAINT-AMAND

LES VELOS ONT DES AILES. — Le jeune Leureux Richard — un nom cependant à avoir chance — avait laissé sa bicyclette, marque « Ajax », d'une valeur de 175 francs, à la porte de la gare.

Un filou survint qui emporta la machine, sans laisser son adresse.

Une enquête est ouverte.

HASNON

ET LA POLITESSE ? — M. Larivière, débitant a porté plainte contre le comptable Frémaux David, de Millonfosse, qui, parce qu'il lui refusait à boire, l'avait grossièrement injurié, puis menacé.

Interrogé par la gendarmerie, le comptable a nié le fait, que le plaignant a, au contraire, confirmé.

QUIEVRECHAIN

LA FIFILLE A SON PERE. — La jeune Gourdin, 16 ans, avait quitté le domicile paternel. Son père, ayant appris qu'elle était en service à Lille, a demandé à la gendarmerie de lui ramener la fugitive.

THIVENCELLES

LA CREANCIERE. — Le mineur Fourmanois porte plainte contre la femme Delbecq, qui, dit-il, en venant lui réclamer une dette de 30 francs, qu'il ne pouvait payer pour le moment, lui aurait porté des coups de poing, l'aurait menacé de mort.

La femme nie le fait.

MACOU

TIR A LA CARABINE. — A l'occasion de la ducasse, un tir à la carabine Flobert est organisé pour aujourd'hui lundi 5